

# LAURENTIDES

MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-de-Blainvile
Villes de Saint-Jérôme et de Mirabel I Conseil de la culture des Laurentides

Communiqué Pour diffusion immédiate

## Appel de projets pour les artistes et organismes artistiques professionnels des Laurentides

Saint-Jérôme, le 22 novembre 2017 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les municipalités régionales de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de Thérèse-de-Blainville, les villes de Mirabel et de Saint-Jérôme ainsi que le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) lancent le 2<sup>e</sup> appel de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des Laurentides. Les artistes et organismes résidant sur le territoire des Laurentides ont jusqu'au 16 mars 2018 pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial des Laurentides, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- Volet 1 : <u>Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels</u>
- Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels
- Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes
- Volet 3b : Soutien à la mobilité pour les organismes

#### **FORMATION ET SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES**

Le CCL propose aux artistes et aux écrivains professionnels de participer à la **formation** de Josée Fafard, *Rédiger ma demande de financement au programme de partenariat territorial du CALQ* au coût de 134 \$. La formation aura lieu les 24, 31 janvier et 7 février 2018. Les personnes intéressées doivent contacter Manon Mercier au 450 432-2425 poste 104 ou par courriel à <u>formation@culturelaurentides.com</u>.

Aussi, en plus de son service-conseil régulier, l'équipe du CCL se déplacera pour trois **rencontres d'accompagnement et service-conseil** aux artistes et écrivains professionnels et représentants d'organismes artistiques professionnels. La première aura lieu le **14 décembre à Mont-Laurier** en aprèsmidi. S'ajouteront deux autres rencontres à la fin janvier, dont les lieux restent à confirmer. Ces rencontres porteront sur les projets artistiques et seront possibles sur rendez-vous seulement.

Pour manifester leur intérêt et pour prendre rendez-vous, les artistes et écrivains professionnels et les représentants d'organismes intéressés sont invités à communiquer avec Valérie Seers au 450 432-2425 poste 106 ou developpement@culturelaurentides.com.

## À propos de l'entente de partenariat territorial avec la collectivité des Laurentides

Le programme de partenariat territorial des Laurentides est issu d'une entente conclue en 2017 entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de Thérèse-de-Blainville, les villes de Mirabel et de Saint-Jérôme ainsi que le Conseil de la culture des

Laurentides. Un montant totalisant 1326 000 \$ réparti sur 3 ans (2017-2020) a été investi par les partenaires pour permettre l'attribution d'un soutien financier aux créateurs et aux organismes artistiques laurentiens. Celui-ci permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

www.calq.gouv.qc.ca // www.culturelaurentides.com

-30-

#### Source

Karine Côté
Conseillère en communication
et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800 608-3350
Suivez-nous sur Facebook ou Twitter

### Renseignements

Valérie Seers
Agente de développement
Conseil de la culture des Laurentides
450 432-2425, poste 106
developpement@culturelaurentides.com